



PROCES VERBAL

COMMISSION DES DELEGUES

PV N°35 CDELEGUE/1

Réunion du 27 SEPTEMBRE 2023

Présents : DA SILVA Sérafin – DUPIN Yannick - DUPUY Gérard – DURAND Daniel - FAORO Pascal – LECOUR Bernard – VALOT Noël.

Excusés : CHUDZIAK Philippe – MOINGEON Daniel

En ouverture, le président de la commission remercie les personnes présentes.

Il rappelle que les élus du Comité Directeur, à la suite notamment des demandes formulées par les clubs lors des rencontres annuelles, ont souhaité mettre en place des formations obligatoires des bénévoles exerçant la fonction de Délégué de club.

1. Mise en place de la formation

Yannick DUPIN fait part aux membres de la commission les clubs qui ont répondu favorablement afin d'accueillir la formation des délégués.

Les membres de la commission rappellent que cette formation est obligatoire. Chaque club devra envoyer à la formation au minimum un dirigeant. La commission souhaiterait également la présence des présidents de club.

La formation sera animée, dans la mesure du possible, par deux membres de la commission. Des arbitres seront également invités.

Dans la mesure du possible également, il sera demandé aux clubs qui accueilleront la formation la possibilité d'avoir un vidéoprojecteur.

2. Diaporama

Yannick DUPIN propose un diaporama qui pourra être utilisé lors des formations.

Le diaporama devra être adapté aux clubs présents mais aussi si c'est un match de lever de rideau. Voir également pour les consignes des arbitres par rapport aux remplacements, sanctions...

3. Délégation district

Le District au cours de la saison pourrait faire appel à des délégués pour des matchs classés à haut risque ou pour les phases finales des championnats et des coupes.
Bernard LECOUR et Yannick DUPIN se chargeront de la mise en place des délégués.

Le Président

Yannick DUPIN